



Paris, le 01 avril 2011

Le Directeur de l'UNSS

à

Madame, Monsieur
le(a) Proviseur(e), Principal(e),
Président(e) de l'association sportive

ÉTABLISSEMENT _____

VILLE _____ ACADÉMIE _____

J'ai le plaisir de vous informer qu'une équipe de votre établissement :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Etablissement collèges | <input type="checkbox"/> Etablissement Lycées |
| <input type="checkbox"/> Excellence collèges | <input type="checkbox"/> Excellence Lycées |

Est qualifiée pour participer au :

**CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS
de TRIATHLON et de DUATHLON
qui se déroulera sur la Base de Loisirs « Le Bois de Clos » à
FONTENAY-SUR-EURE (Eure-et-Loir).
Académie d'Orléans-Tours
Le vendredi 20 et samedi 21 mai 2011**

Vous voudrez bien :

- prendre connaissance des informations, ci-jointes,
- confirmer la participation de votre équipe d'établissement sur le site prévu (voir page 6) à cet effet avant la date du **12 mai 2011 à minuit** et à l'adresse suivante : <http://udb.unss.org/joel/triathlon> et à l'adresse suivante pour le duathlon : <http://udb.unss.org/joel/duathlon>
- renvoyer le plus rapidement possible aux adresses indiquées, les documents demandés avant la date du **12 mai 2011 à minuit**, afin que les organisateurs puissent vous accueillir dans les meilleures conditions.

Le site sera ouvert jusqu'au **12 mai 2011 date impérative de confirmation**, et accessible pour d'éventuelles modifications de la composition des équipes jusqu'au **16 mai 2011 à 17h**.

Je vous souhaite un bon championnat de France UNSS.

Signée par M. le directeur le 6 avril 2011
Mise en téléchargement le 6 avril 2011

Laurent Petrynka
directeur de l'UNSS

EN CAS DE FORFAIT, prévenir :

- Le service UNSS organisateur ⇒ Tél 02.37.18.78.40/ 06 85 52 27 93- E-mail : dsd028@unss.org
- La Direction Nationale de l'UNSS ⇒ Tél. : 01 42 81 55 11 – E-mail : dnp06@unss.org

Championnat de France UNSS de TRIATHLON et de DUATHLON

Équipes d'Établissement et Excellence

FONTENAY-SUR-EURE le vendredi 20 et samedi 21 mai 2011

1. ORGANISATION

Service Départemental UNSS d'Eure-et-Loir
Lycée Jehan de Beauce
20, rue du Commandant Chesne
28000 CHARTRES
Tél : 02.37.18.78.40
Tél Portable de **Philippe MUSQUA** : 06.85.52.27.93
Mail : dsd028@unss.org

2. INFORMATIONS GENERALES

Toutes les informations : Plans, accès, circuits, programme, vidéos ... sur le site <http://unss28.free.fr/>

3. DÉPLACEMENT

Le déplacement est à la charge et sous la responsabilité de l'association sportive. Une aide partielle ou totale peut être apportée par l'UNSS de votre académie selon les règles locales de fonctionnement. Pour en réduire le coût, un déplacement peut être organisé par le service Régional UNSS.

Vous transporterez vos licenciés avec vos véhicules sur les lieux d'hébergement, de restauration, et de compétition.

VOUS DEVEZ ETRE AUTONOME POUR VOUS DEPLACER.

4. ACCUEIL

Le vendredi 20 mai de 14h00 à 17h30 sur le site de compétition (Fontenay-sur-Eure), au centre hippique du Carillon.

L'accès et le parking seront fléchés.

Les équipes ne pouvant se présenter avant 17h30 doivent se rendre directement au lycée Jehan de Beauce.

Les équipes qui arriveront le samedi matin seront accueillies sur le site de compétition à Fontenay-sur-Eure à 7h30 pour les duathlètes et à 11h pour les triathlètes.

➤ Formalités d'accueil :

- ⇒ Accueil et informations
- ⇒ Modifications financières, hébergement
- ⇒ Confirmation et modification de la composition des équipes, vérification des licences
- ⇒ Retrait de tous les documents indispensables au séjour
- ⇒ Distribution des chasubles, dossards, plaques vélos...
- ⇒ Contrôle et mise en place des VTT dans le parc.

5. HÉBERGEMENT- RESTAURATION

HEBERGEMENT

Sur 4 sites :

Lycée Jehan de Beauce Chartres
Lycée Professionnel Philibert de L'Orme de Lucé
CRJS de Chartres
LEAP Efagrir de Mignières.

Voir plan et adresses en fin de dossier.

Les Jeunes Officiels dorment avec leur équipe.

Prévoir un sac de couchage (duvet et oreiller) et votre nécessaire de toilette.

Chaque responsable d'équipe devra loger obligatoirement avec son équipe dont il assumera la responsabilité.

Il se portera garant du comportement de celle-ci.

➤ **En cas de dégradations**, les frais sont à la charge de l'établissement concerné et d'autres sanctions sont envisageables. Un état des lieux des chambres sur chaque site d'hébergement sera effectué le samedi 21 mai au matin.

RESTAURATION

Le dîner du vendredi 20 mai sera servi au lycée Jehan de Beauce, les petits-déjeuners sur les lieux d'hébergements et le repas du samedi 21 mai sur le site de la compétition.

6. PARTICIPATION FINANCIERE

Le **FORFAIT COMPLET**, formule indivisible s'élève à **40€**.

Pour les **concurrents** et les **accompagnateurs**, il comprend :

- ⇒ Un goûter d'accueil
- ⇒ Le dîner du vendredi soir
- ⇒ La nuit du vendredi et le petit déjeuner du samedi
- ⇒ Le déjeuner du samedi midi
- ⇒ Un kit énergétique et la collation d'après compétition
- ⇒ L'animation et l'organisation générale, les cadeaux événementiels

Les équipes qui ne prendraient pas le forfait hébergement / restauration proposé par l'organisateur, s'acquitteront d'une participation aux frais d'organisation de 10€ par personne.

Les mandats administratifs ne sont pas acceptés.

PANIERS-REPAS

Des paniers-repas à emporter pour le retour pourront être commandés au prix de **8€ (hors forfait)**.

A réserver obligatoirement sur la fiche de confirmation de participation (page 7).

CAUTION

Une caution de 300 € par équipe devra être expédiée à l'organisateur à l'ordre de UNSS DSD Eure-et-Loir. Elle sera détruite ou restituée (sur demande à l'accueil) par courrier si aucune dégradation n'a été constatée.

7. COMPORTEMENT

Aussi bien sur le site de compétition que sur les lieux d'hébergement, le comportement des compétiteurs doit être irréprochable. Les élèves sont en permanence sous la responsabilité de leurs accompagnateurs.

Tout manquement aux règles de bonne conduite pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à la disqualification de l'équipe, avec rapport au Chef d'Établissement.

La consommation d'alcool ou de produits illicites est formellement interdite.

Chaque responsable d'AS doit être en possession de la liste des numéros et des personnes à joindre à tout moment en cas d'accident.

Championnat de France UNSS de TRIATHLON et de DUATHLON

Équipes d'Établissement et Excellence

Fontenay sur Eure le vendredi 20 mai et samedi 21 mai 2011

FICHE TECHNIQUE

1. RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Chaque participant doit être en possession de sa licence UNSS dûment enregistrée pour l'année 2010/2011 et pour être conforme, elle doit comporter obligatoirement les éléments suivants :

- une photo récente de l'élève sur laquelle figure le tampon de l'établissement,
- la signature de l'élève,
- la signature du chef d'établissement, Président de l'AS, attestant la présentation de l'autorisation parentale et du certificat de non-contre-indication.

Toute licence non conforme entraînera le paiement d'une amende de 8€ (Règlements généraux de l'UNSS - Article III 3-30).

En cas de non-présentation de licence, la participation à la compétition est soumise aux conditions suivantes (Article III 3 -31) :

- présentation de l'Attestation d'Inscription en Ligne, certifiée conforme par le chef d'établissement/président d'A.S et attestant la présentation du certificat médical de non-contre-indication et d'un justificatif d'identité
- ou présentation d'une déclaration sur l'honneur d'un justificatif d'identité ... et paiement d'une amende... » (Décision de l'A.G. du 20.05.2003).

Chaque responsable d'équipe qualifiée remettra dès son arrivée, la fiche de composition d'équipe, signée par le chef d'établissement.

Les licences seront vérifiées (photo, signature et tampon de l'établissement).

Les **Jeunes Officiels** doivent être obligatoirement en possession de leur **licence** UNSS et de leur **carte** certifiant leur niveau de compétence.

2. RÈGLEMENTS et COMPÉTITION SPORTIFS

REGLEMENT : voir programme UNSS 2008-2012 et règlement 2010-2011 sur www.unss.org

Toutes les informations : plans, accès, circuits, programme, vidéos ... sur le site <http://unss28.free.fr/>

PRÉCISIONS TECHNIQUES

Toutes les instructions, consignes et modalités de déroulement du championnat, vous seront données dans un dossier d'accueil.

- ⇒ VTT roue de 26 pouces avec pneus intégralement crantés.
- ⇒ VTC et tout vélo avec roue de 700 sont interdits.

- ⇒ De 1 à 4 VTT possibles par équipe.
- ⇒ Le port du casque est obligatoire (non fourni).
- ⇒ Vérification des VTT à l'entrée du parc à VTT.
- ⇒ Port de la combinaison : seules les combinaisons en néoprène sont autorisées (intégrales, shortys et bodys).
En collège, la combinaison est obligatoire entre 16°C et 24°C.
En lycée, la combinaison est obligatoire entre 16°C et 22°C et facultative entre 22°C et 24°C.

3. PROGRAMME

Vendredi 20 mai :

14h30 à 17h30 :

Accueil, reconnaissances des parcours VTT et Course à pied.

16h00 à 17h30 :

Surveillance du plan d'eau pour la natation

18h00 :

Pot d'accueil au lycée Jehan de Beauce

19h00 :

Repas au lycée Jehan de Beauce

20h00 à 21h30 :

Examen et briefing des Jeunes Officiels
Réunion technique avec les accompagnateurs.

Samedi 21 mai 2011 :

6h00 à 7h30 :

Petits déjeuners

DUATHLON

8h00 :

Ouverture du parc VTT prise de postes des JO

8h30 :

Chambre d'appel

9h00 :

Départ Duathlon lycées
Départ Duathlon collèges 5' après les lycéens

11h30 :

Protocole Duathlon collèges et lycées

12h00 :

Repas

TRIATHLON

12h30 :

Ouverture du parc et prise de postes des JO

13h00 :

Chambre d'appel

13h30 :

Départ Triathlon lycées

Départ Triathlon collèges 5' après les lycéens

16h00 :

Protocole Triathlon collèges et lycées

4. JEUNES OFFICIELS UNSS

Chaque académie devra obligatoirement mettre à disposition de l'organisation **1 JEUNE OFFICIEL** désigné par le service régional UNSS de cette académie.

Il doit être licencié à l'UNSS et certifié de niveau académique si possible.

Ces **26 Jeunes Officiels ne peuvent être compétiteurs** car ils officieront obligatoirement toute la journée sur les 2 courses (duathlon ET triathlon).

Ils devront être présents au briefing du vendredi soir jusqu'au protocole du triathlon du samedi 16h.

En l'absence d'un Jeune Officiel, le service régional devra s'acquitter des 100€ correspondant au montant des frais de son remplacement.

5. SANTE

Un service médical sera assuré pendant toute la compétition le samedi 21 mai sous la forme d'un poste médicalisé (Croix Rouge) et d'un médecin.

Des contrôles anti-dopage (utilisation de substances interdites) peuvent être effectués comme lors de toute compétition UNSS. Le compétiteur contrôlé pourra être accompagné d'un adulte de son choix.

Dans le cas d'un traitement médical, n'oubliez pas de vous munir de pièces justificatives.

En cas de besoin, l'organisateur pourra faire appel au service d'urgence du centre hospitalier du COUDRAY (Chartres).

Si une intervention médicale est nécessaire (médecin, Samu) l'accompagnateur règle les frais. Il lui appartient ensuite de faire la déclaration au nom de l'Association Sportive.

6. PROTOCOLE

Il aura lieu après chacune des épreuves sur le site de compétition.

7. PUBLICITÉ SUR LES MAILLOTS

La publicité sur les tenues pendant les compétitions, et les cérémonies protocolaires de remises de récompenses, devra être conforme au règlement général de l'UNSS (pas plus grande que l'identification de l'A.S.).

Voir articles III.3.49, III.3.50 et III.3.51 du « Règlement intérieur » de l'UNSS et l'annexe 3 qui précise les règles.

Ce règlement est disponible dans votre association sportive et sur le site Internet de l'UNSS <http://www.unss.org>, dans la rubrique « Documentation », « Statuts et règlements ».

Le Championnat de France commence à l'accueil et se termine à l'issue du palmarès.

La présence de l'AS est obligatoire sur toute cette durée.

Toute Association Sportive qui ne respectera pas ces dispositions (arrivée tardive ou départ prématuré par exemple) se verra non classée, et interdite de participation l'année prochaine.



AUTORISATION PARENTALE ET CHARTRE DE PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS de TRIATHLON et de DUATHLON Équipes d'Établissement et Excellence

***A REMPLIR ET A FAIRE SIGNER OBLIGATOIREMENT
POUR ET PAR CHAQUE COMPETITEUR
À conserver par l'enseignant et à présenter à l'accueil***

LORS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS DE TRIATHLON ET DE DUATHLON

Je m'engage à :

1. Me conformer aux règles du jeu
2. Respecter les décisions de l'arbitre
3. Respecter mes adversaires et mes partenaires
4. Refuser toute forme de violence et de tricherie
5. Être maître de moi en toutes circonstances
6. Être loyal dans le sport et dans la vie
7. Être exemplaire, tolérant et généreux
8. Respecter l'ensemble des personnes participant à l'organisation de ce championnat.
9. Respecter les installations mises à notre disposition pour nous permettre d'évoluer à notre meilleur niveau : vestiaires, terrains, lieux d'hébergement et de restauration.
10. Prendre connaissance qu'en cas de manquement grave au regard de cette chartre, des sanctions disciplinaires pourront être prises à l'encontre de ma personne, de mon équipe et de mon établissement scolaire.

Prénom de l'élève	Etablissement
Nom de l'élève	Ville
Ville	Signature de l'élève

Je soussigné(e), Madame, Monsieur

Demeurant (adresse complète) :

Numéro de téléphone pour contact d'urgence :

Responsable légal de l'élève (Prénom et Nom) :

* Autorise mon fils (ma fille) à participer au Championnat de France UNSS de Triathlon/Duathlon qui se déroulera à Fontenay sur Eure le vendredi 20 et samedi 21 mai 2011.

* Autorise mon fils (ma fille) l'utilisation des images réalisées de mon fils (ma fille) au cours de la manifestation pour les supports de communication de l'UNSS.

Fait à le

Signature du responsable légal :

Inscription en ligne obligatoire sur internet

Pour la gestion sportive

Chaque association sportive a la responsabilité de la saisie des compétiteurs qui participeront au championnat.

Cette démarche vous permet de confirmer votre participation et nous permet de finaliser l'organisation de la compétition.

1) Modalités de saisie CF TRIATHLON:

- Se connecter à : <http://udb.unss.org/joel/triathlon>

NB : L'adresse du site est à saisir dans la barre d'adresse du navigateur que vous utilisez, et non dans le champ de saisie d'un moteur de recherche.

- Prendre connaissance des indications figurant sur la page,
- Sélectionner la bonne catégorie, puis saisir le code d'accès suivant : **fonttri11**
- Ne pas oublier de saisir le n° complet du Jeune Officiel académique,
- Cliquer sur valider avant de quitter la page ; vous accédez alors à une deuxième page qui vous permet de vérifier les données enregistrées.

1) Modalités de saisie CF DUATHLON:

- Se connecter à : <http://udb.unss.org/joel/duathlon>

NB : L'adresse du site est à saisir dans la barre d'adresse du navigateur que vous utilisez, et non dans le champ de saisie d'un moteur de recherche.

- Prendre connaissance des indications figurant sur la page,
- Sélectionner la bonne catégorie, puis saisir le code d'accès suivant : **fontdu11**
- Cliquer sur valider avant de quitter la page ; vous accédez alors à une deuxième page qui vous permet de vérifier les données enregistrées.

La feuille de composition d'équipe DOIT être éditée après la saisie, imprimée, signée par le Chef d'Établissement et présentée à l'accueil

**SAISIE OBLIGATOIRE AVANT LE 12 mai 2011 à
minuit**

POSSIBILITÉ DE MODIFICATION

JUSQU'AU 16 mai 2011 à 17h

Championnat de France UNSS de TRIATHLON et de DUATHLON
Fontenay sur Eure du 20 au 21 mai 2011
FICHE DE CONFIRMATION DE PARTICIPATION

À renvoyer impérativement avant le 12 mai 2011 au

Service Départemental UNSS EURE et LOIR par courriel: dsd028@unss.org

ÉQUIPE QUALIFIÉE en : (cochez la case concernée)

DUATHLON :

TRIATHLON :

COLLEGE :

LYCEE :

EQUIPE ETABLISSEMENT :

EQUIPE EXCELLENCE :

ACADÉMIE :

DÉPARTEMENT :

ÉTABLISSEMENT :

VILLE :

ADRESSE :

TEL ETABLISSEMENT :

NOM de l'accompagnateur responsable :

Portable :

E-Mail :

• **HÉBERGEMENT :**

G

F

Nombre de compétiteurs :

Nombre d'accompagnateurs :

Jeune Officiel :

Chauffeur professionnel :

FORFAIT

Nombre **total de personnes** :

x **40 € =**

€

SANS FORFAIT :

Nombre **total de personnes** :

x **10 € =**

€

Nombre de **sachets-repas** pour le retour :

x **8,00 € =**

€

TOTAL à régler par chèque et à envoyer OBLIGATOIREMENT

avant le **12 mai 2011** à minuit (cachet de la poste faisant foi) au Service
 Départemental UNSS EURE et LOIR

Lycée Jehan de Beauce

20, rue du Commandant Chesne

28000 CHARTRES

€

+ 1 chèque de caution de 300 €

Seuls les chèques des associations sportives seront acceptés, pas de MANDAT ADMINISTRATIF

TRANSPORT (cochez la case concernée)

SNCF :

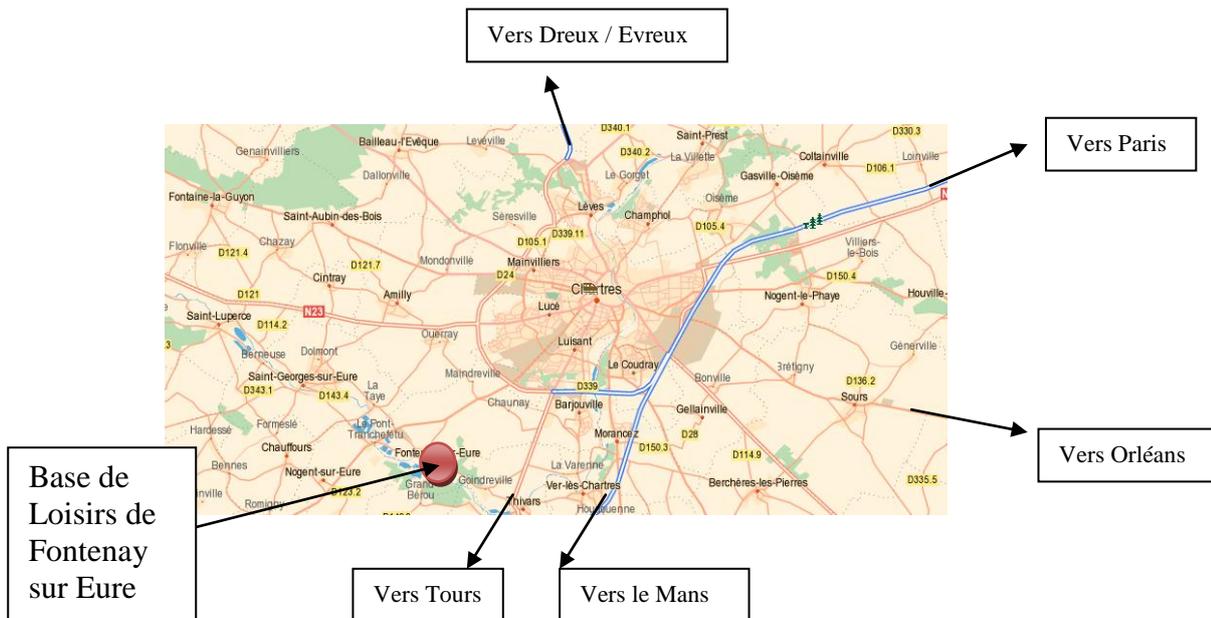
MINIBUS :

VEHICULE PARTICULIER :

Cachet et Signature du Chef d'établissement

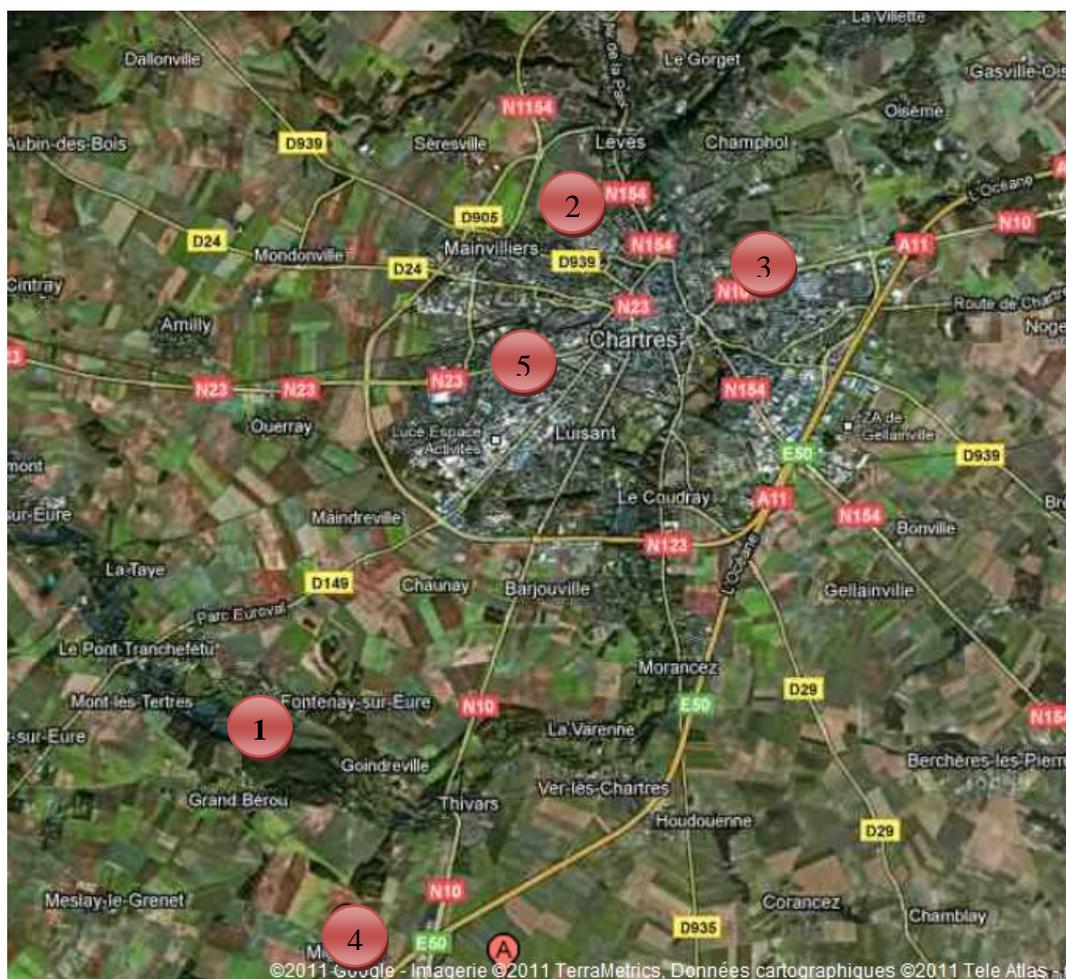
Championnat de France UNSS de DUATHLON et de TRIATHLON
Équipes d'Établissement et Excellence
FONTENAY-SUR-EURE & CHARTRES du 20 au 21 mai 2011
Académie d'Orléans-Tours

Plan d'accès au site de compétition et d'accueil
Base de Loisirs « Le Bois de Clos »
28630 FONTENAY-SUR-EURE



Championnat de France UNSS de DUATHLON et de TRIATHLON
Équipes d'Établissement et Excellence
FONTENAY-SUR-EURE & CHARTRES du 20 au 21 mai 2011
Académie d'Orléans-Tours

Plan général des sites d'hébergement



Légende :

1 = Site de la compétition : Base de Loisirs « Le Bois de Clos » - 28630 Fontenay-sur-Eure

2 = Lycée Jehan de Beauce - 20 rue du Commandant Chesne - 28000 Chartres

3 = CRJS Chartres - 1 rue Jean Monnet - 28000 Chartres

4 = LEAP EFAGRIR - 2 rue des fleurs - 28630 Mignéville

5 = Lycée Professionnel Philibert de l'Orme - 7 rue Jules Ferry - 28110 Lucé